

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée
date d'émission : 24/02/2014 - 13:55

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Etablissement public du musée du quai Branly, à l'attention de Mlle VANDELER Clémence, Service juridique 222, rue de l'Université, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617043, Email : marches-publics@quaibranly.fr, Fax : +33 156617138

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.3) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Fourniture et installation des équipements de signalétique dynamique

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Fournitures Achat

Lieu principal de livraison : Musée du quai branly, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

II.1.3) L'avis implique : la mise en place d'un accord cadre

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre : Accord-cadre avec un seul opérateur

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : La présente consultation a pour objet des prestations de fourniture et installation des équipements de signalétique dynamique du musée du quai Branly

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 30231300

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Le marché est à prix mixtes. Il comprend une part forfaitaire et une part à commandes. Les prestations forfaitaires concernent des équipements de signalétique pour les six groupes suivants:

-Solution Logicielle et sa maintenance

-Accueil extérieur

-Hall central

-Postes dédiés

-Infrastructure réseau

-Journal lumineux billetterie

Les détails de ces prestations est précisé dans le CCAP.

Il comprend une part à commandes. Les prestations de cette part à commandes portent sur la commande d'équipements de signalétique supplémentaires. Le pouvoir adjudicateur pourra avoir recours à la part à commandes dès la notification du marché. Cette part à commandes est sans montant annuel minimum ni montant maximum annuel.

L'estimation de cette part à commandes est de 20.000 euro(s) HT annuel.

Le présent marché comporte 11 options au sens du droit interne de la commande publique.

Option 1 : Majoration pour Moniteur bords ultra fins hall d'accueil

Option 2 : Majoration pour Moniteur bord ultra fin Accueil SLJK

Option 3 : Vidéoprojecteur

Option 4 : Mur d'image 9 écrans

Option 5 : Majoration pour Moniteur bord ultra fin Accueil Médiathèque

Option 6 : Majoration pour Moniteur bord ultra fin Vestiaire JH

Option 7 : Majoration pour Moniteur bord ultra fin accueil théâtre

Option 8 : Majoration pour Moniteur bord ultra fin Foyer bar du théâtre

Option 9 : Majoration pour Moniteur bord ultra fin Accueil pédagogique

Option 10 : Majoration pour Moniteur bord ultra fin Vestiaire pédagogique

Option 11 : Mise en oeuvre interface logicielle pour journaux lumineux Billetterie **II.2.2)**

Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options : Le marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de la date de notification du marché au titulaire. Il est reconductible trois (3) fois pour la même durée par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) trois (3) mois avant la date anniversaire du marché.

II.2.3) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Nombre de reconductions éventuelles : 3

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Aucun cautionnement ni aucune garantie ne sont exigés.

Pour la part forfaitaire uniquement, en application des dispositions de l'article 87 V du Code des marchés publics, une avance de 30 % (trente pour cent) du montant forfaitaire initial TTC du marché sera versée à l'entrepreneur sauf indication contraire dans l'acte d'engagement et sauf si le montant initial du marché est inférieur à 50 000 (cinquante mille) euro(s) HT. Son montant ne pourra être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix.

En application de l'article 88 du code des marchés publics, le remboursement de cette avance s'effectuera dès que le montant des prestations exécutées atteindra ou dépassera 50 % du montant initial du marché. Le remboursement doit être terminé lorsque ce pourcentage atteint 80 % du montant TTC des prestations confiées au titulaire au titre du présent marché.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément à l'article 51-VI du Code des marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Au titre de sa situation juridique, le candidat fournira les documents suivants:

Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours de ces trois dernières années.

La déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune de ces trois dernières années ;

- Présentation d'une liste des principaux services, objet du marché, effectués au cours de ces trois dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé. Les

prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché ;
- Certificats de qualifications professionnelles ou équivalents. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations faisant l'objet du marché.

III.2.4) Marchés réservés :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Prix : 50
2. Valeur technique : 50

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2014-MQB-01942-MA-00-00

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 09 avril 2014 à 17 h 00

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 09/04/2014 à 17 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

VI.3) Autres informations : Le candidat devra fournir pour sa candidature en plus des éléments demandés au III-2, les éléments suivants :

1. Lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé DC1 ou équivalent.
2. Déclaration du candidat ou du membre du groupement, sous la forme de la dernière version de l'imprimé DC2 ou équivalent.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;
- adéquation capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;
- adéquation capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification ou publication. La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative).

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Les conditions de remise des candidatures et des offres sont fixées à l'article 4 du règlement de la consultation.

Une démonstration de la solution aura lieu dans les locaux du musée du quai Branly. Cette démonstration aura pour seuls objectifs de demander de simples précisions ou de compléments de l'offre du candidat et ce pour vérifier les qualités de la solution décrite dans le mémoire. Les candidats recevront un mail leur spécifiant la date et l'heure de rendez-vous.

Critères de sélection des offres :

Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points)

La méthode de notation est la suivante :

Pour la part forfaitaire (noté sur 40 points), le critère du prix sera analysé sur la base du montant total de la part forfaitaire

Note du candidat analysé = (Montant total de la part forfaitaire du candidat le moins élevé) x 40 / (Montant total de la part forfaitaire de l'offre du candidat analysé).

Pour la part à commandes (noté sur 10 points), le critère du prix sera analysé par le biais d'une simulation appuyée sur la base de la somme des postes du BPU, dont le montant total cumulé représentera le montant total de l'offre.

Critère n°2 : Valeur technique et flexibilité de l'outil (noté sur 50 points) sous décomposée comme suit :

Sous-critère n°1 : Ergonomie et flexibilité de l'outil (évalué au regard de la démonstration de la solution logicielle et des lecteurs de média) : noté sur 20,

Sous-critère n°2 : Délais et méthodologie d'intervention mise en oeuvre pour l'exécution de la prestation : noté sur 10,

Sous-critère n°3 : Performance des équipements proposés (écran, lecteur média...) : noté sur 5,

Sous-critère n°4 : Moyens humains mis à disposition dans le cadre de cette prestation. Les moyens humains seront jugés par rapport à la composition et la compétence du personnel liée à la mission : noté sur 5

Sous-critère 5 : Développement durable : noté sur 10.

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du marché et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement visiter le site où seront exécutés les travaux à savoir au :

Musée du quai Branly
222, rue de l'Université
75007 PARIS

Les candidats devront s'inscrire auprès du secrétariat de la DMTS (caf-dmts@quaibranly.fr - 01.56.61.71.51). Les visites seront possibles jusque 6 jours avant la date de remise des offres.

Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04, . Tél : +33 144594400. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Fax : +33 144594646

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04, . Tél : +33 144594400. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 24 février 2014

▸ [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

Télécharger la preuve d'émission

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2561501**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

Classification CPF : 75

JOUE Publication intégrale

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)